

### OBJECTIFS

Appréhender les risques d'une opération de construction au plan juridique et l'architecture générale d'un plan d'assurance destiné à couvrir ces risques

### PUBLIC

Chargé(e) d'assurance côté assuré (Constructeur ou Maître d'ouvrage) ou chargé(e) de souscription junior chez un assureur ou un courtier

### CONTENU

- Les grands principes applicables en matière de responsabilité des constructeurs, la présentation des principales polices d'assurance concernant ce type de risque, les points à négocier en matière de souscription des garanties
- Panorama des responsabilités encourues par les principaux acteurs intervenant dans l'acte de construire
- Les vecteurs du transfert des risques vers le marché de l'assurance
- Présentation des principales polices d'assurance en matière de construction Polices RC décennale / RC Travaux - Polices Tous Risques Chantier, Police Dommages Ouvrage / CNR - Contrat Collectif de RC décennale (CCRD) - Police RC Promoteur
- Les assurances obligatoires
- Les préalables à la mise en place des assurances : la négociation de la clause assurance des marchés de travaux et des contrats de promotion
- Les points à négocier dans la souscription d'une police d'assurance dans le domaine de la construction

### DURÉE

2 jours – 14 heures

### TARIFS

1 340 € HT (adhérent AMRAE)  
1 640 € HT (tarif non adhérent)  
Repas compris

### DATES

27, 28 juin 2022

### LIEU

Paris

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de cours – Exercices

### INTERVENANT

Expert de l'assurance construction - anciennement président de la commission «Construction» de l'AMRAE

